

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
30 JANVIER 2025

._*._*._*._*._*._*._*

Date de la convocation : 24 Janvier 2025

Présents : Mesdames Katia BAILLY, Nicole BOILEAU, Isabelle FIDALGO, Nathalie MARCHAND, Maryvonne PRUDHOMME, Manucla CHARTIER, Messieurs M. Sébastien DIFRANCESCHO, Stéphane CHOUIN, Jean-Noël MOINE, Daniel GAUGAIN, Dominique THENAULT, Stéphane WALTER, Michel GODET, Jacques CAPITAINE, Thierry PERREAU, Patrick PINAULT, Gabrielle BREMOND, Steve RENARD, Jean-Frédéric OUVRY

Pouvoirs : Virginie GILLIOT à Michel GODET, Christophe BONNET à Thierry PERREAU, Stéphanie HARS à Stéphane CHOUIN, Thierry DELHOMME à Sébastien DIFRANCESCHO, Constance de PÉLICHY à Maryvonne PRUDHOMME, Virginie OBRINGER-SALMON à Nathalie MARCHAND, Linda RAULT à Dominique THENAULT.

Absents : Marion BASSAÏSTEGUY, Fabienne GAUDENZI, Georges BLAVIEZ.

Secrétaire de Séance : Isabelle FIDALGO.

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 30 Janvier 2025 à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil, au « 109 », en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Katia BAILLY, Maire.

APRES AVOIR procédé à l'appel nominal des Conseillers municipaux et constaté le quorum,
MADAME Katia BAILLY, déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 18 Décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES - ACHATS

1.1a Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2025 – du budget principal

Le Conseil Municipal A PRIS ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 du budget principal.

1.1b Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2025 – du budget annexe de l'assainissement

Le Conseil Municipal A PRIS ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 du budget annexe de l'assainissement.

1.1c Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2025 – du budget annexe de l'eau

Le Conseil Municipal A PRIS ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 du budget annexe de l'eau.

1.2 Attribution du marché pour la conception et l'impression de documents liés à la communication institutionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Madame Le Maire à attribuer le marché relatif à la conception et l'impression de documents liés à la communication institutionnelle après validation, en Commission MAPA, du choix des entreprises retenues.

1.3 Subvention de solidarité avec la population de Mayotte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : 25 VOIX POUR et 1 Abstention (M. Stéphane CHOUIN), VERSE à titre exceptionnel pour l'exercice 2025 un don d'un montant de 4 000 € au fonds de concours spécifique « Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles ».

EFFECTUE un don de matériel, via avec la Préfecture du Loiret qui coordonne ces dons matériels en lien avec le ministère de l'intérieur.

2. SERVICES TECHNIQUES

2.1 Convention avec la Société ENEDIS pour une servitude souterraine sur le domaine privé communal rue Masséna

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec la Société ENEDIS pour une servitude souterraine sur le domaine privé communal rue Masséna.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article L. 332-23-1° du CGFP pour une durée ne pouvant excéder 12 mois pendant une même période de dix-huit mois consécutifs, et uniquement pour des agents de catégorie B et C.

4. QUESTIONS ECRITES

Questions orales

Réponses aux questions des trois Elus dans le procès-verbal.

- 1- Deux questions de Madame Gabrielle BREMOND concernant la Vie Scolaire.
- 2- Une question de Madame Manuela CHARTIER portant sur le bilan chiffré de l'utilisation et le coût de l'épicerie solidaire itinérante.
- 3- Une question de Monsieur Jean-Frédéric OUVRY ayant trait sur la sécurité des entrées du stade.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, Madame Katia BAILLY, Maire, remercie le Conseil et clôt la séance à 20h45.

La Ferté St-Aubin, le 31 Janvier 2025

Le Maire
Katia BAILLY

